

Image not found or type unknown



alcool et gratuité, est-ce légal ?

Par **julienbrean**, le **06/03/2012** à **01:39**

Bonjour,

Je vais créer sous peu une entreprise de service mais un problème éthique se pose à moi.

En effet cet entreprise aura pour but de faire bénéficier ses adhérent de consommations gratuites dans les débits de boissons, j'explique:

1. la personne se rend sur le site web et s'inscrit
2. elle passe un temps donné sur le site
3. a la fin de se temps (travail d'attention) elle peut éditer un bon pour avoir sa consommation gratuite (pas forcément alcoolisé !)

Il n'est jamais question d'alcool sur le site, nous n'incitons pas à la consommation mais le consommateur est libre de prendre un jus d'orange ou un alcool.

Cette offre est limité à UNE SEULE consommation offerte par semaine.

Est-ce légal ?

Merci